

Ouagadougou, le 1^{er} janvier 2020

COMMUNIQUE DU GOUVERNEMENT

Sur instruction de Monsieur Christophe Joseph Marie **DABIRE**, Premier Ministre, Chef du Gouvernement, et dans le but de matérialiser la solidarité nationale à l'endroit des personnes victimes des attaques terroristes demandée par Son Excellence Monsieur Roch Marc Christian **KABORE**, Président du Faso, le Gouvernement à travers le Ministère de la Femme, de la Solidarité Nationale, de la Famille et de l'Action Humanitaire avec l'appui des Forces de Défense et de Sécurité a initié des mesures de prise en charge des enfants orphelins des femmes lâchement assassinées lors des attaques terroristes perpétrées à Arbinda le 24 décembre 2019.

Dans ce cadre, la Ministre Hélène Marie Laurence **ILBOUDO/MARHAL** a conduit le mardi 31 décembre 2019, une mission qui a ramené de Arbinda des enfants orphelins dont la tranche d'âge est comprise entre deux (02) et cinquante-neuf (59) mois. Ces enfants désormais installés à l'Hôtel maternel à Ouagadougou y reçoivent une prise en charge appropriée.

Le Gouvernement réaffirme sa ferme volonté de soulager les souffrances des personnes durement affectées par ces attaques terroristes et appelle au sens élevé de responsabilité de chaque burkinabè pour la victoire

contre le terrorisme, la consolidation de la démocratie et de notre vivre-ensemble.



Le Ministre de la Communication et
des Relations avec le Parlement,
Porte-parole du gouvernement,

Rémis Fulgance DANDJINOU
Officier de l'ordre national